

D 2026-09-010

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le sept septembre deux mille vingt-six à vingt heures, sous la Présidence de Mme GUILLERM Elisabeth, Maire.

Date de la convocation : Le 1er septembre 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Présents : CAM Fabien, COLLEC Guillaume, FLORY Noëline, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques, LE GALL Michel, LE SAOUT Jean-Yves, VASSARD Ludovic

Secrétaire de séance : GUILLOU Marie-Pierre

Absents excusés : ABILY Hélène, qui donne pouvoir GUILLERM Elisabeth, GAUNEZ Romain qui donne pouvoir à Jean-Jacques THEPAUT, LE VOURC'H Laëtitia qui donne pouvoir à FLORY Noëline, JOLY Vincent.

Association Lin et Chanvre en Bretagne - Cotisation 2026

Mme le maire informe que la commune va adhérer à l'association Lin & Chanvre en Bretagne qui a organisé la fête du Lin à Guimiliau et doit s'acquitter d'une cotisation annuelle. La cotisation pour Guimiliau pour l'année 2026 est fixée à 100€.

Cette dépense sera imputée au chapitre 011- Charges à caractère général

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve le versement de cette nouvelle cotisation.

A Guimiliau, le 7 septembre 2026

La Maire,
Elisabeth GUILLERM



La secrétaire de séance,
Marie-Pierre GUILLOU

